



prete
NYUNGANIRA



LA BANQUE MONDIALE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
Financement du Projet N° IDA- E-2650-BI

N° de référence selon le PPM : BI-ADB-441631-CS-INDV

**SERVICE DE CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL
INTERNATIONAL CHARGE DE LA FORMATION
SUR LES PRINCIPES DE BASE DE L'ASSURANCE
AGRICOLE/INDICIELLE**

N° d'identification du Projet : **(P177688)**
Type de contrat : **Forfaitaire**
Date de début : **Décembre 2024**
Lieu : **Burundi**

1. La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement d'un montant équivalent à 100 000 000 Dollars des Etats-Unis sous la forme d'un Don en vue de financer le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'un Consultant individuel international chargé de la formation sur les principes de base de l'assurance agricole/indicielle.
2. Les services comprennent le recrutement d'un Consultant individuel international chargé de la formation sur les principes de base de l'assurance agricole/indicielle qui aura les missions suivantes, sans être exhaustives :
 - (i) Conduire une formation à l'endroit des cadres techniques (contrôleurs d'assurance) de l'ARCA et ceux des compagnies d'assurance sur les principes de base de l'assurance agricole/indicielle, la réassurance, le contrôle et la gestion des opérations d'assurance agricole/indicielle ;
 - (ii) Renforcer les capacités des participants dans l'élaboration des états modèles nécessaires pour le contrôle et définir les ratios de surveillance micro et macro prudentielle du marché d'assurance agricole / indicielle, etc... ;
3. L'Unité de gestion du PRETE, invite les candidats éligibles (« Consultants individuels ») à manifester leur intérêt à fournir les services indiqués ci-dessus et détaillés dans les Termes de Références en son point 4.
4. **Profil du candidat recherché :**
 - Avoir un diplôme de master en actuariat, en agroéconomique ou en économie avec une spécialisation en assurances ;
 - Le Consultant individuel international doit justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des assurances en général et de l'assurance agricole/indicielle en particulier ;
 - Avoir une connaissance approfondie du domaine des assurances et une expérience pertinente de l'assurance agricole/indicielle dans différents pays ;
 - Le Consultant doit en outre justifier la réalisation d'au moins deux (2) missions similaires de renforcement des capacités des acteurs dans le domaine de l'assurance agricole/indicielle, la réassurance, le contrôle et la gestion des opérations d'assurance agricole ;
5. Les TERMES DE REFERENCES (TDR) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse indiquée au paragraphe 9 ci-bas.

6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16, 3.17 et 3.23 du « Règlement de la Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) 5ème édition de Septembre 2023 » relatifs aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt et de l'éligibilité.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h (heures locales).
8. Les manifestations d'intérêt écrites (une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats, ou tous autres documents qui étayent les états de service et accomplissement du candidat) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par voie postale, ou par e-mail) au **plus tard Mardi 15 Octobre 2024 à 16 heures, heure de Bujumbura avec mention :**

A l'Attention de Madame la Coordonnatrice du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique « PRETE » : « REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° BI-ADB-441631-CS-INDV POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE LA FORMATION SUR LES PRINCIPES DE BASE DE L'ASSURANCE AGRICOLE/INDICIELLE.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence aux articles ci-dessus est la suivante :

Bujumbura, BURUNDI, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga Nord, avenue Inkondo, N°1.

E-mail : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gnyongabo@prete.bi

Fait à Bujumbura, le 23./09/2024

Coordonnatrice du PRETE

NZEYIMANA Béatrice

